

var PP3004 - Remboursement et plafond MAF - ménage ([Population](#))**Description**

La variable indique si le ménage de la personne a reçu des remboursements dans le cadre du maximum à facturer (MAF) ainsi que le plafond du ticket modérateur sur la base duquel ces remboursements ont eu lieu. Vous trouverez à la variable [PP3001](#) et sur le site web de l'[INAMI](#) davantage d'informations sur le système du maximum à facturer.

*Codification***Valeur Signification**

0	Aucun remboursement
6	Remboursement sur la base du plafond de €250
1	Remboursement sur la base du plafond de €450
2	Remboursement sur la base du plafond de €650
3	Remboursement sur la base du plafond de €1000
4	Remboursement sur la base du plafond de €1400
5	Remboursement sur la base du plafond de €1800

Remarques

- La variable est remplie uniquement si un remboursement a lieu pour **l'ensemble** du ménage. La variable prend donc la valeur 0 si aucun remboursement MAF n'a eu lieu ou si seule une partie du ménage a reçu un remboursement MAF. Ce dernier cas survient notamment lorsque seule une partie du ménage a reçu des remboursements dans le cadre du MAF social (PP3001 correspond à 4). Les remboursements en faveur d'une partie du ménage sont indiqués à la variable [PP3005](#). Vous trouverez à la variable [PP3001](#) davantage d'informations sur les deux types de MAF (MAF social et MAF revenus) ainsi que les deux définitions différentes du ménage auxquels ces droits MAF sont liés.
- Les plafonds du ticket modérateur sont indexés. Référez-vous au site web de l'[INAMI](#) afin de consulter les montants actuels.
- Le plafond du ticket modérateur d'un ménage diminue de 100€ si la personne ou un membre du ménage de celle-ci a droit au MAF maladies chroniques. Vous trouverez davantage d'informations sur le sujet à la variable [PP3014](#).
- Les remboursements dans le cadre du MAF sont comptabilisés dans la [base de données Soins de santé](#) à l'aide de certains pseudo-codes nomenclature. Vous trouverez les codes nomenclature correspondants sur [Nomenclature](#) à la rubrique N97 "Remboursements ticket modérateur".
- Dans la première version des datasets Population (vs1), cette variable est basée sur une information incomplète ou temporaire, et donc peu fiable. Dans la seconde version (vs2), l'information est fiable.

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Population	ALL	2002-01-01	2023-12-31

Code

PP3004

Format SAS

1. (numeric)

Variable(s) équivalente(s)

- [PP3001-Droit au MAF - ménage](#)
- [PP3005-Remboursement et plafond MAF - individu ou partie du ménage](#)
- [PP3014-Droit MAF malades chroniques](#)

Mots clés

[Caractéristiques socio-démographiques](#),
[Avantages et statuts](#)